

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juin 2018

Délibération B8

Marchés de contrôle technique, de prestations de dépannage/remorquage, de carrosserie-peinture- nettoyage et de maintenance préventive et curative du parc de véhicules du SDIS 36 : reconduction des marchés n° 2016-07-08, n° 2016-07-09, n° 2016-07-10, n° 2016-07-12, n° 2016-07-13 et n° 2016-07-14 pour une troisième année.

VOTE : adopté à l'unanimité

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2016 décidant d'attribuer les marchés n°2016-07-08, n°2016-07-09, n°2016-07-10, n°2016-07-11, n°2016-07-12, n°2016-07-13 et n°2016-07-14 ;

DECIDE

Article unique : les marchés de contrôle technique et de prestations de dépannage/remorquage, de carrosserie-peinture-nettoyage, de maintenance préventive et curative pour les véhicules du parc du SDIS 36, n° 2016-07-08, n° 2016-07-09, n° 2016-07-10, n° 2016-07-12, n° 2016-07-13 et n° 2016-07-14, sont reconduits pour une troisième année, à compter du 8 juillet 2018. Monsieur le président est autorisé à signer les décisions de reconduction.



Serge DESCOUT